ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

médecins

Question écrite n° 96617

Texte de la question

Mme Bérengère Poletti attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la désertification médicale affectant l'ensemble du territoire tant dans les zones urbaines que dans les zones rurales. Cette situation très préoccupante ne cesse de s'aggraver. Selon l'Ordre des médecins une perte d'un quart des généralistes entre 2007 et 2025 peut être envisagée. En effet l'organisme professionnel recensait 89 000 généralistes en janvier 2016, soit une baisse de 8,4 % par rapport à 2007. De plus la profession souffre d'un réel manque d'attractivité auprès des jeunes étudiants mêlée à une désaffection concernant certains territoires où l'exercer. Les contrats d'engagement de service public (CESP) ainsi que la hausse du *numerus clausus* concernant l'accès à la deuxième année de médecine constituent les seules incitations positives permettant de réduire en partie ce déficit. Cependant elles ne sont pas suffisantes, de plus la médecine générale n'est pas le seul secteur affecté par ces carences. Certains établissements publics de coopération intercommunale comme « Ardenne Métropole » et le conseil départemental peinent à recruter un médecin du travail faute de candidatures. D'autre part, le manque de praticiens affecte tout particulièrement les personnes âgées vivant dans des zones rurales et ne disposant pas toujours de moyens ou de facilités de transport. L'accent et les efforts menés doivent donc se concentrer dans ces zones classées « désert médicaux » mais pas seulement. En effet d'autres territoires souffrent du même problème mais ne sont pas classés en tant que tel puisque le classement en zone déficitaire en médecins ne prend pas suffisamment en compte des facteurs comme les futurs départs en retraite des praticiens ou encore la densité de populations âgées, plus demandeuse en offre de soins. C'est pourquoi au vu de l'ensemble de ces éléments et des dommages sanitaires encourus elle lui demande de bien vouloir lui faire part de ses analyses et des intentions du Gouvernement face à cette situation.

Données clés

Auteur : Mme Bérengère Poletti
Circonscription : Ardennes (1re circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 96617
Rubrique : Professions de santé
Ministère interrogé : Affaires sociales et santé
Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 14 juin 2016, page 5200
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)